



Mariage en france d'un étranger avec un citoyen européen

Par **whitebird27**, le **16/10/2012** à **22:14**

Bonjour,

Voilà, je suis Algérien résidant en Algérie, 24 ans, ma petite amie Danoise a 23 ans, cela fait 3 ans qu'on se connaît, on se voit chaque 2 mois, soit chez moi soit chez elle au Danemark ou dans un autre pays.

Voilà cela fait 1 mois qu'elle est parti s'installer en France pour 1 an au pair dans une famille.

On songe à se marier pour éventuellement vivre ensemble.

Que dit la loi à propos de ça, et vis à vis de son occupation (au pair).

Moi j'ai un visa touristique (90jours).

Merci pour votre aide.